



Valenciennes

☒

AGREE AZDP :

☐Non : ☒

Version du : 22/04/2025_V8

Autre

☐

LE PLAN DE PREVENTION DOIT ETRE PRESENTE AUX ENTREES DU SITE

Réf: EHS-RS-VPF-FRM-002

Langue : Fr

Travaux dangereux:

☒☐

Travaux de plus de 400 heures:

☐☒

Etabli le : 26/05/2026

Date début d
l'intervention:

27/05/2026

Date fin de
l'intervention:

31/08/2026

Avenant 1: Etabli par:

par:

NOM SIGNATURE EHS:

Nature modification:

Avenant 1: Etabli par:

par:

NOM SIGNATURE EHS:

Nature modification:

PROLONGATION DU PDP JUSQU'AU:

NOM SIGNATURE EHS:

DONNEUR D'ORDRE : Yann Carpentier

SERVICE : Investissements

TELEPHONE : 0699076917

Suppléant :

SERVICE :

TELEPHONE :

NATURE INTERVENTION :

Diagnostic sol : prélèvements et analyse

NUMERO de commande :

4102247305 + 4102247320

LIEU DE TRAVAIL : Essais Y14 extérieur; Y12

PLAGE HORAIRE DE TRAVAIL : de

06h00

a

22h00

LOCALISATION POSTE DE TRAVAIL :

Horaires site : Du lundi au vendredi de 06h00 à 22h00 (sans dépasser 10h/jour)

Nom du Directeur de Site d'ALSTOM Valenciennes Petite-Forêt : Monsieur Olivier EYMERY

Médecine du travail	La DIRECCTE	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT)
Dr.M. BURGHELEA Association de Santé de l'Arrondissement de Valenciennes (ASTAV) Avenue de l'Europe 59880 SAINT-SAULVE Tél: 03.27.14.18.81	Monsieur Olivier MENU "Les Tertiales" Rue Marc LEFRANCQ BP487 59321 VALENCIENNES Cedex Tél: 03.27.09.96.24	Monsieur Guillaume DEFOSSEZ 11 allée Vauban 59662 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex Tél: 03.20.05.79.30

INSPECTION COMMUNE PREALABLE PARTICIPANTS ALSTOM	DATE: 26/05	DATE:	DATE:	DATE:
	NOM	NOM	NOM	NOM
Entreprise extérieure + sous-traitant(s) (Obligatoire)	SOREG Damien LAMAC	Rincet BTP Florian Herbomel		
Donneur d'ordre (Obligatoire) OU SON SUPPLEANT	Yann Carpentier			
Responsable de zone d'intervention ou son représentant (si nécessaire)				
CSSCT (A inviter)	Samir Dardari			
Autre personne (A inviter) :				

ACCES PERMANENT AVEC UN VEHICULE SUR LE SITE

Oui: ☐Non: ☒

Plaque d'immatriculation :

Uniquement véhicule utilitaire floqué sur les 2 côtés latéraux. Ne stationner que sur les aires autorisées

Le stationnement sur les parkings salariés Alstom et sur le parking visiteurs est interdit aux entreprises extérieures et prestataires

AFFICHAGE D'UN PANNEAU 'TRAVAUX EN COURS' (CHANTIER BALISÉ)

Oui: ☒Non: ☒

CYBERSÉCURITÉ INDUSTRIELLE



Ne pas connecter de matériel informatique (laptop, outil de programmation, modem, smartphone, ...) ou de média mobile (clé USB, Disque Dur, ...) à un équipement industriel ou à un produit sans autorisation préalable. Si une connexion est nécessaire, présenter une dérogation validée par le donneur d'ordre Alstom.



Ne pas installer de logiciel (incluant également OS, licence, firmware, configuration, exécutable, ...) dans un équipement industriel ou dans un produit sans autorisation préalable. Si une installation de logiciel est nécessaire, présenter une dérogation validée par le donneur d'ordre Alstom.

PROTECTIONS INDIVIDUELLES OBLIGATOIRES POUR PENETRER DANS LES HALLS

Dans tous les ateliers : Chaussures de sécurité + casquette de sécurité

Halls de chaudronnerie:
Lunettes + protection auditive

Logistique (Jaune) et sur
les voies ferrées (Orange)



L'entreprise extérieure doit fournir les équipements de protection individuelle aux personnels intervenants sur le site.

TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

TOUS LES APPELS AUX SERVICES SECOURS (POMPIERS, AMBULANCE, SAMU) DOIVENT ÊTRE LANCÉS PAR ALSTOM

En cas d'incendie, déversement, fuite importante, odeur de gaz prévenir

le poste de Sûreté au **03.27.14.18.96**



En cas d'accident prévenir

l'infirmierie au **03.27.14.63.38**



Les intervenants et les prestataires n'ont pas le droit de porter un EPI ou un vêtement floqué ALSTOM

Floquer au nom de la société

LOCALISATION DE(S) ZONE(S) DE TRAVAIL EN DERNIERE PAGE (FORMULAIRE ANNEXE)

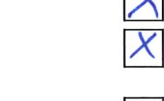
MODE OPERATOIRE (FORMULAIRE ANNEXE)

ENTREPRISE EXTERIEURE

Nom de l'entreprise: SOREG	Représentée par: Damien LAMAC
Fonction: Technicien	Téléphone: 07 76 98 11 65
Nature de l'intervention: Diagnostic sol : prélèvements et analyse	Effectif prévu: 4 Personnels
	AGREE AZDP Oui ☐ Non ☒
	Certification ISO 14001: Oui ☐ Non ☒
SOUS-TRAITANT 1	SOUS-TRAITANT 2
Nom de l'entreprise: Rincet BTP	Nom de l'entreprise:
Représentée par: Florian Herbomel	Représentée par:
Fonction: Technicien	Fonction:
Téléphone: 07 76 98 11 65 06 31 37 06 68	Téléphone:
Nature de l'intervention: Réalisation des coratage ferroscan	Nature de l'intervention:
Effectif prévu: 2 Personnels	Effectif prévu: / Personnels
SOUS-TRAITANT 3	SOUS-TRAITANT 4
Nom de l'entreprise:	Nom de l'entreprise:
Représentée par:	Représentée par:
Fonction:	Fonction:
Téléphone:	Téléphone:
Nature de l'intervention:	Nature de l'intervention:
Effectif prévu: / Personnels	Effectif prévu: / Personnels
SALARIES INTERIMAIRES : Oui ☒ Non ☒ Quantité 2 Nom de(s) l'agence(s): Adeco	
SALARIES ETRANGERS DETACHES : (UE et hors UE) Oui ☐ Non ☒ Quantité Pays de provenance :	

ANALYSE DES RISQUES

EE	ST1	ST2	ST3	ST4	A cocher	SECURITE ELECTRIQUE	
☒	☒	☐	☐	☐		Oui	☒ Non ☐
Situation de danger						Mesures a respecter	
Appareil sous tension	☐		☐	Faire consigner (Alstom)			
Câble électrique enterré	☒		☐	Cadenas de consignation + attestation de consignation			
Câble électrique encastré (mur, plafond)	☐		☐	Distance à respecter			
Proximité de caténaire	☒		☐	Vérifier l'absence de tension (VAT)			
Proximité de ligne aérienne	☐		☒	Balilage			
Proximité de chemin de câble apparent	☒		☐	Protection pour supprimer le contact			
Proximité de trolley de pont ou de semi-portique	☒		☐	EPI spécifiques électriques (isolants)			
Armoire électrique	☐		☐	Recherche			
Zone diélectrique	☐		☒	Formation/habilitation électrique			
_____	☐		☒	Informer le responsable du hall essais électrique			
_____	☐	☒	Permis de travail en zones essais statiques				
_____	☐	☐	Permis de travail en zones essais dynamiques				

VEHICULE EN MOUVEMENT/MOUVEMENT					Oui ☒ Non ☐	
VEHICULE FERROVIAIRE						
Situation de danger					Mesures à respecter	
Utilisation de chariot élévateur	☐				Formation délivrée par un organisme agréé	☐
Manque de visibilité	☐				Aptitude médicale précisant apte à la conduite	☐
Utilisation d'engin de chantier	☒				Permis de travail sur les voies ferrées	☐
Intervention dans une zone de passage de véhicule	☒				Port d'un gilet fluo	☒
Interférence avec un pont roulant	☒				Balises	☒
Interférence avec un semi-portique	☒				Faire consigner (Alstom)	☐
Proximité de trolley de pont ou de semi-portique	☒				Vigie	☒
Le long d'une voie ferrée	☐				Pose de pétard sur la voie	☐
Dans une voiture ferroviaire à l'arrêt sur une voie	☐				Pose de drapeau sur la voie	☐
Intervention sur voie	☒				Accord écrit par l'utilisateur des voies ferrées	☐
Intervention sur voie d'essai	☒				Certificats de conformité des engins de chantier	☒
Déplacement de véhicules ferroviaires	☒				Permis d'intervention sur les voies d'essais	☒
Utilisation d'engin ALSTOM	☐				Convention de prêt	☐
	☐					☐
	☐					☐

Situation de danger

Mesures a respecter

Espace confiné

☐
☐

Permis pour travail dans un espace confiné

Travail d'excavation

☐
☐

Permis pour travail d'excavation

Produit chimique: _____

☐
☐

Fournir les FDS au service EHS pour validation

Risque de coupure

☒
☒

EPI adaptés

Risque de faire déclencher l'alarme incendie

☐
☐

Posséder de l'absorbant à proximité

Exposition à la chaleur

☒
☐

Tous les produits doivent être sur bac de rétention

Exposition au froid

☐
☐

Intervention à 2 personnes minimum

Visibilité faible

☐
☒

Port d'un gilet fluo

Poussières

☒
☒

Nettoyer le chantier en fin d'intervention

Incendie /explosion

☐
☒

Balisage

Travailleur isolé

☐
☐

Avoir un dispositif de travailleur isolé (PTI)

Fluide frigorigène

☐
☐

Prévenir la garde par mail

Gaz

☐
☒

Fournir des bouteilles d'eau

Amiante

☐
☒

Avoir des vêtements adaptés

Plomb

☐
☐

Permis de feu journalier

Risque sanitaire (Covid)

☒
☐

Bâche de protection

☐
☐

Arrosage

☐
☐

Faire évacuer la zone avant l'intervention

☐
☐

Ventiler la zone

☐
☐

Disposer de matériel ATEX

☐
☐

Dossier technique amiante (DTA)

☐
☐

Diagnostic plomb

☐
☐

Attestation d'aptitude fluide frigorigène

☐
☐

Permis ATEX

☐
☐

Diagnostic avant travaux (DAT)

☐
☐

Déclaration d'intention de commencement de travaux

☐
☒

Protocole sanitaire / Gestes barrières /
masques respiratoires / Distanciation

☐
☐

☐
☐


EE

ST1

ST2

ST3

ST4

OPERATIONS DE LEVAGE

Oui

☐

Non

☒

Situation de danger

Utilisation d'un pont roulant

Utilisation d'un semi portique

Utilisation d'un palan

Utilisation d'une grue

Utilisation d'une grue d'atelier

Manque de visibilité

Utilisation d'une table élévatrice

Utilisation de colonnes élévatrices

Utilisation d'outillage de levage spécifique

Palonnier à ventouses

Coactivité



Mesures a respecter

Permis délivré par un organisme agréé

Aptitude médicale précisant apte à l'utilisation

Certificats de conformité de la grue

Balisage

Procédure de manutention

Suivi par une personne de VPF

Certificats de conformité des accessoires de levage

Evacuer les personnes se trouvant à proximité

Identifier les points de préhension

Distance de sécurité à respecter

Permis de levage

Notice d'utilisation

Convention de prêt

☒

EE

☒

ST1

☐

ST2

☐

ST3

☐

ST4

COACTIVITE

Oui

☒

Non

☒

Situation de danger

Avec personnel Alstom

Avec personnel d'autres sociétés

☒

☒

Mesures a respecter

Identification des zones de travail de chaque intervenant:

Qui: Nom de l'entreprise	Où: Localisation précise	Quand: Date et durée d'intervention
Alstom	Y12 voie 2 et 4 Y16 est	Toute la durée du chantier
Danckborg	"	"
SPiE	"	"
GSF	"	"

EHS-RS-VPF-FRM-002_H
Formulaire plan de prévention

7/10

PdP FR

EE ☒ ST1 ☒ ST2 ☐ ST3 ☐ ST4 ☐ RISQUES ENVIRONNEMENTAUX Oui ☒ Non ☒					
Aspects environnementaux			Mesures a respecter	Alstom	EE
Consommation d'eau	☒	☒	Respecter les consignes du livret EHS	☒	☒
Consommation d'énergie	☒	☐	Préciser point de rejet au réseau	☐	☐
Consommation de matières premières	☐	☒	Evacuer hors site les déchets	☐	☒
Rejets aqueux	☐	☐	Aspiration à la source	☐	☐
Rejets dans l'air	☐	☐	Aspiration et nettoyage après travaux	☐	☐
Emission de bruit	☒	☒	Utilisation de matériel conforme	☐	☒
Production de déchets	☒	☐	Décaler les horaires pour activités bruyantes	☐	☐
Stockage de produits chimiques	☐	☒	Respecter le tri des déchets	☐	☒
Opération de remplissage cuve, vidange	☐	☐	Certificat d'acceptation préalable (CAP)	☐	☐
	☐	☐	Bordereau de suivi de déchet (BSD)	☐	☐
	☐	☐	Bordereau de suivi de déchet amiante (BSDA)	☐	☐
	☐	☐	Stockage sur rétention pour déchets liquides	☐	☐
	☐	☐	Interdiction de rejeter aux égouts ou sur le sol	☐	☐
	☐	☐	Regroupement en conteneur fermé et étanche	☐	☐
	☐	☐	Kit de déversement	☐	☐
	☐	☐	Mise à la terre	☐	☐
	☐	☐	Formation ADR	☐	☐
	☐	☒	Extincteur à proximité	☐	☒

EE ☐ ST1 ☐ ST2 ☐ ST3 ☐ ST4 ☐ CYBERSECURITE Oui ☐ Non ☒					
Aspects cybersécurité			Mesures a respecter	Alstom	EE
Utilisation d'un PC	☐	☐	S'engage à apporter un PC professionnel et sain	☐	☐
Utilisation d'une clé USB	☐	☐	Passage à la borne obligatoire pour assainir	☐	☐
	☐	☐		☐	☐

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A PRESENTER

HABILITATION ELECTRIQUE	☒	ATTESTATION DE CONSIGNATION	☐	PV DE CONTRÔLE REGLEMENTAIRE	☒
AUTORISATION EMPLOYEUR NACELLE	☐	PERMIS TRAVAIL EN HAUTEUR	☐	FORMATION AU PORT DU HARNAIS	☐
AUTORISATION EMPLOYEUR CHARIOT ELEVATEUR	☐	PERMIS DE FEU JOURNALIER	☐	FORMATION MONTAGE DÉMONTAGE ÉCHAFAUDAGE	☐
AUTORISATION EMPLOYEUR GRUE	☐	PERMIS PONT ROULANT / SEMI-PORTIQUE	☐	PERMIS DE LEVAGE	☐
PERMIS DE TRAVAIL ZONES ESSAIS STATIQUES	☒	PERMIS DE TRAVAIL ZONES ESSAIS DYNAMIQUES (Y17)	☐	PERMIS DE TRAVAIL SUR LES VOIES FERRÉES	☐
CONVENTION DE PRÊT	☐	PERMIS TRAVAIL ESPACES CONFINES	☐	PERMIS D'EXCAVATIONS	☐
AR SALARIES DETACHES	☐	FICHE DE DONNEES SECURITE (FDS)	☐	DELEGATION DE SIGNATURE	☒
	☐		☐		☐

En cas de mise à disposition d'équipement de travail par Alstom: rédaction obligatoire d'une convention de prêt écrite.

A défaut, usage du matériel Alstom interdit

SIGNATURE OBLIGATOIRE DE TOUS LES INTERVENANTS DE LA SOCIETE EXTERIEURE

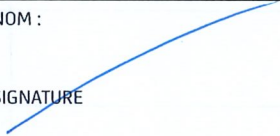
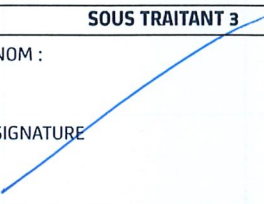
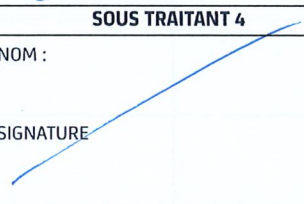
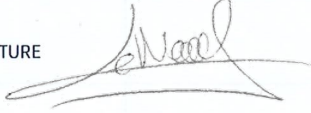
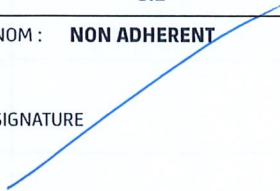
CHACQUE SIGNATAIRE ATTESTE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU PLAN DE PREVENTION ET DE L'ANALYSE DE RISQUES CITES CI-DESSUS ET S'ENGAGE A RESPECTER LES CONSIGNES ET LES REGLES DEFINIES DANS LE LIVRET EHS

LE RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE EXTERIEURE CERTIFIE QUE LE PERSONNEL REALISANT L'INTERVENTION SUR LE SITE ALSTOM EST A JOUR DE SES VISITES DE SURVEILLANCE MEDICALE ET DE TOUTES DECLARATIONS LIEES A L'EMPLOI REGULIER DE PERSONNEL

LE NON RESPECT DU PLAN DE PREVENTION SERA CONSIDERE COMME UNE RUPTURE DU CONTRAT DE PRESTATION ET POURRA CONDUIRE A L'EXCLUSION DU PERSONNEL ET/OU DE L'ENTREPRISE EN FONCTION DE LA GRAVITE DE LA DEVIATION

LE PLAN DE PREVENTION DOIT POUVOIR ÊTRE PRESENTE A TOUT MOMENT AU DONNEUR D'ORDRE, AU SERVICE EHS, AU RESPONSABLE D'ATELIER, AU CSSCT.

OBSERVATIONS DU CSSCT :

ENTREPRISE EXTERIEURE NOM : SOREG 07 76 98 11 65 SIGNATURE 	DONNEUR D'ORDRE/SUPPLEANT NOM : Yann Carpentier 0699076917 SIGNATURE 	SOUS TRAITANT 1 NOM : Rincenc BTP 07 76 98 11 65 SIGNATURE	SOUS TRAITANT 2 NOM : SIGNATURE 
SOUS TRAITANT 3 NOM : SIGNATURE 	SOUS TRAITANT 4 NOM : SIGNATURE 	EHS NOM : SIGNATURE	CSSCT NOM : Samir Dardari 07 62 34 27 45 SIGNATURE
Service Essais voie Y17 NOM : SIGNATURE 	Service Essais Y12 / Y13 / Y14 / Y15 / Y22 / Y26 (barrer les mentions inutiles) NOM : LE NOACH SIGNATURE 		GIE NOM : NON ADHERENT SIGNATURE 

INTERVENANTS AYANT PRIS CONNAISSANCE DU PLAN DE PREVENTION N°8163

NOMS	PRENOMS	NOM SOCIETE	PERMANENT Signature	INTERIMAIRES Signature